



Rénovation de votre bâtiment

Par où commencer?

La nouvelle loi cantonale sur l'énergie est entrée en vigueur en début d'année. Quels sont les changements importants? Comment se mettre en conformité? Quelles sont les solutions pour faire des économies énergétiques et financières? Pour répondre à ces questions, la Commune de Nendaz vous invite à une séance d'information sur les rénovations et le renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments.



Infos pratiques

- 1^{er} avril 2025
- 19 h - 20 h 30
- Salle de gymnastique d'Aproz
- Entrée libre

PROGRAMME

- Mot d'accueil, **Commune de Nendaz**
- Présentation de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie, **État du Valais**
- Processus de rénovation, coûts et subventions, **Genedis**
- Audits et solutions thermiques et solaires, **Genedis**
- Échanges et questions

La rencontre sera suivie d'un apéritif durant lequel des spécialistes seront à votre disposition pour vous conseiller et répondre à toutes vos questions.